



INFO

mardi, 9. février 2021

DECLARATIONS D'IMPOTS, exercice 2020

La permanence des impôts ouvre !

Comme chaque année, votre syndicat ouvre sa permanence pour remplir les déclarations d'impôts.

Du fait des directives sanitaires, tout rendez-vous doit être pris 15 jours en avance auprès de :

Joaquim Tubal :078 8414740

joaquim.tubal@sevtpg.org

Veillez vous munir des documents suivants, nécessaires au dossier :
(N'oubliez pas que le tri des documents c'est votre affaire)

- Feuilles de garde de la déclaration d'impôts 2020
- Bordereaux définitifs, établis par les impôts de l'année 2019
- Copie de l'attestation impôts 2019
- Attestation de salaire(s) de l'employeur 2020
- Attestation, si nécessaire, des horaires irréguliers (frais de déplacement -)
- Relevés bancaires
- Attestation des assurances vie, 3 pilier (A, B)
- Attestation de valeurs immobilières
- Attestation des crédits
- Relevé annuel des frais des médicaments et cotisations aux caisses maladies (à demander à vos caisses respectives)
- Attestations des mandats bancaires, pour les personnes prises en charge.

Nous remplissons des déclarations simples, nous ne sommes pas en mesure de remplir des déclarations avec des biens immobiliers.

Un don pour l'Arbre de Noël serait le bienvenu.

Deviens, toi aussi membre du SEV maintenant et nous défendrons tes intérêts !
sev-online.ch/adherer

Valérie Solano
secrétaire syndicale
Direct +41 22 731 60 11
Mobile +41 79 333 32 43
valerie.solano@sev-online.ch

Secrétariat régional Genève
TPG - Permanence Genève
Rue Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Téléphone +41 22 731 60 11
sev-geneve@sev-online.ch
www.sev-online.ch